

[Traduction]

**L'hon. M. Olson:** Non, monsieur l'Orateur, je ne le crois pas. J'annoncerai à la Chambre les modifications aux retenues dans le cadre du programme de soutien des prix dès que les provinces et les offices de commercialisation du lait m'auront confirmé la mise en vigueur d'un programme de partage du marché.

[Français]

**M. Roch La Salle (Joliette):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable ministre de l'Agriculture.

Est-il vrai que, depuis le 1<sup>er</sup> décembre, la «pénalisation» de \$1.25 est réduite en ce qui a trait aux surplus de quotas à 26c.?

[Traduction]

**L'hon. M. Olson:** Non, monsieur l'Orateur, ce n'est pas exact dans le sens où le député a posé la question. J'ai dit, je pense, qu'un changement important sera apporté, et que le montant sera ramené de \$1.25 à 26c. ou à un autre chiffre, aussitôt que les provinces auront mis en vigueur un régime de contingentements en vue du partage du marché.

\* \* \*

## AFFAIRES EXTÉRIEURES

### LES OPÉRATIONS FUTURES DE L'OTAN—LES PROPOS DU MINISTRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

**L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings):** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre de la Défense nationale. Mais d'abord, j'aimerais saluer son retour à la Chambre après son voyage en Europe pour visiter nos troupes stationnées là-bas et assister aux réunions de l'OTAN.

**Des voix:** Bravo!

**L'hon. M. Hees:** Souriez, cher ami, souriez. Pourrait-il dire à la Chambre quelle a été la réaction des membres du Conseil de l'OTAN aux conseils gratuits que lui a donnés le nouveau titulaire concernant les opérations futures de l'OTAN. . .

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le député sait qu'il ne peut poser cette question en ces termes. S'il veut la poser en termes acceptables à la présidence, il pourrait peut-être poursuivre.

**L'hon. M. Hees:** Je vous remercie, monsieur l'Orateur. Le ministre voudrait-il faire connaître à la Chambre quelle a été la réaction du Conseil de l'OTAN aux conseils qu'il a fournis aux autres membres sur les opérations futures de l'OTAN, étant donné surtout que le gouvernement qu'il représente vient tout juste de retirer la moitié des forces qu'il s'était engagé à fournir à cet organisme?

**L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de la Défense nationale):** Monsieur l'Orateur, on pourrait dire, je pense, que les commentaires que nous avons faits alors au sujet de l'étude, et le contexte dans lequel nous les avons faits, ont été considérés comme justes et que, dans les circonstances, ils ont été bien accueillis.

**L'hon. M. Hees:** Le ministre peut-il nous dire si les membres du Conseil de l'OTAN ont éprouvé, devant son emphase précoce, le même dégoût que notre pays?

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît! Le très hon. député de Prince-Albert a la parole.

### L'OTAN—L'EFFECTIF CANADIEN

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert):** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire au ministre de la Défense nationale? Sans recourir aux expressions que je viens d'entendre—loin de moi ce genre d'opinions—je lui demanderais quels seront les effectifs canadiens affectés à l'OTAN dans l'année qui vient? Seront-ils 5,000, comme par le passé, ou 2,500, comme on l'avait décidé? Je lui demande cela parce qu'après avoir lu ce qu'il a dit en Europe, il est difficile de savoir ce qu'il a voulu dire.

**L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de la Défense nationale):** Monsieur l'Orateur, j'ai dit en Europe que nos effectifs seraient de 5,000. Je répète au très honorable député qu'ils seront de 5,000. Et quand je dis 5,000, c'est bien 5,000 que je veux dire.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Monsieur l'Orateur, quand a-t-on reporté ce chiffre à 5,000? Quand le gouvernement du Canada est-il revenu sur sa décision de ramener nos effectifs à 2,500?

**Une voix:** Jamais!

**Le très hon. M. Diefenbaker:** A quel moment la conversion s'est-elle produite sur le chemin de Damas?

**L'hon. M. Macdonald:** Monsieur l'Orateur, il n'a jamais été décidé de réduire les effectifs à 2,500. Donc, le nombre prévu est demeuré le même. Toutefois, il y a un an, après des pourparlers avec les autorités de l'OTAN, ces effectifs ont été fixés à 5,000. Il en était ainsi bien avant que je devienne ministre de la Défense nationale et rien n'a changé depuis.

### LA VENTE D'ARMES PAR LA GRANDE-BRETAGNE À L'AFRIQUE DU SUD—LE VOYAGE DE L'ADJOINT SPÉCIAL DU PREMIER MINISTRE EN TANZANIE ET EN ZAMBIE

**M. David Lewis (York-Sud):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. A-t-il chargé son adjoint spécial, M. Ivan Head, d'aller conférer avec le président Nyerere de Tanzanie et le président Kaunda de Zambie? Si oui, la reprise de la vente d'armes par la Grande-Bretagne à l'Afrique du Sud était-elle une des questions dont M. Head devait s'entretenir avec les deux chefs africains?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Oui, monsieur l'Orateur, pour les deux questions.

**M. Lewis:** Puis-je demander au premier ministre si M. Head avait été chargé d'informer les deux dirigeants africains que le gouvernement du Canada demeurerait ferme dans son opposition à la reprise de la vente d'armes par la Grande-Bretagne à l'Afrique du Sud, ou s'il devait négocier un accommodement quelconque?